

<https://inegalites.fr/echelle-des-revenus>



# L'échelle des revenus de l'Observatoire des inégalités

- Thèmes - Revenus -



Date de mise en ligne : vendredi 5 avril 2024

Date de parution : 12 octobre 2018

---

Copyright © Observatoire des inégalités - Tous droits réservés

---

**Tout en bas de l'échelle des revenus**, les plus modestes échappent à la mesure statistique mais on sait qu'une partie de la population vit avec seulement 200 ou 300 euros par mois, voire moins. C'est le cas des sans-abri, des jeunes isolés et au chômage ou des migrants sans papiers par exemple. À 560 euros par mois, on trouve le RSA [1] et l'allocation de solidarité spécifique (ASS) versée aux chômeurs en fin de droits [2]. Ces minima sociaux sont très inférieurs au **seuil de pauvreté** qui, fixé à 50 % du niveau de vie médian, est de 965 euros mensuels en 2021. Le salaire minimum réglementaire (le smic) est de 1 390 euros net par mois (à condition de travailler à plein temps), montant auquel peut s'ajouter une prime d'activité versée aux salariés modestes. Jusqu'à 1 530 euros de revenu par mois, on appartient aux catégories populaires, c'est-à-dire aux 30 % les plus modestes.

**Les classes moyennes** se situent entre 1 530 et 2 787 euros par mois pour une personne seule, après impôts et prestations sociales. Le niveau de vie [3] médian [4] est de 1 930 euros, proche du salaire moyen des ouvriers à temps plein.

**Les catégories aisées** démarrent avec des revenus mensuels de 2 787 euros, toujours pour une personne seule, soit le seuil d'entrée des niveaux de vie les 20 % les plus élevés. L'Observatoire des inégalités fixe **le seuil de richesse** au double du niveau de vie médian, soit 3 860 euros après impôts pour une personne seule. Mais l'échelle des niveaux de vie grimpe bien plus haut, et concerne de moins en moins de personnes. À partir de 4 417 euros par mois, on entre parmi les 5 % les plus riches. Ensuite, il faut au moins percevoir 7 180 euros pour appartenir au 1 % du sommet (donnée Insee 2018, dernière année disponible). Environ 630 000 personnes se situent au-dessus de ce seuil, et parfois très au-delà. Toujours en 2018, 0,1 % de la population (soit une personne sur 1 000) gagnait plus de 17 500 euros par mois et 0,01 % (soit une personne sur 10 000) avait un niveau de vie mensuel supérieur à 55 000 euros selon l'Insee. Des niveaux tellement élevés qu'on ne peut pas les représenter sur notre échelle.

<b>L'échelle des revenus de l'Observatoire des inégalités</b>	
<b>Unité : euros mensuels</b>	
	<b>Montant pour une personne seule</b>
Niveau de vie minimum du 1 % le plus riche	7 180
Niveau de vie minimum des 5 % les plus riches	4 417
<b>Seuil de richesse</b>	<b>3 860</b>
Niveau de vie minimum des 10 % les plus riches	3 489
Limite entre les classes moyennes et les classes aisées	2 787
<b>Niveau de vie médian (50 % de la population vit avec moins)</b>	<b>1 930</b>
Limite entre les classes populaires et les classes moyennes	1 530
Smic net	1 390
Niveau de vie maximum des 10 % les plus pauvres	1 024
<b>Seuil de pauvreté</b>	<b>965</b>
RSA*	559

Montant mensuel pour une personne seule. Seuil de pauvreté fixé à 50 % du niveau de vie médian. Seuil de richesse

## L'échelle des revenus de l'Observatoire des inégalités

---

fixé au double du niveau de vie médian. \*Forfait logement déduit. **Lecture** : le niveau de vie médian est situé à 1 930 euros par mois.

**Source** : Insee et gouvernement – Données 2021 pour les niveaux de vie et le seuil de pauvreté. Donnée 2018 pour le seuil du 1 %

### Ordres de grandeur

Les niveaux de vie, les seuils de pauvreté et de richesse considèrent des revenus après impôts et prestations sociales, pour une personne seule. Les montants du smic net et du RSA, en revanche, sont exprimés avant impôts et prestations sociales. En toute rigueur, pour pouvoir vraiment comparer ces montants aux niveaux de vie, il faudrait y ajouter en particulier les allocations logement, qui complètent souvent ces revenus. Notre échelle ne prétend donc que présenter les principaux points de repère des revenus en France et donner des ordres de grandeur.

*Photo / Domaine public CC0*

---

[1] Le revenu minimum versé aux personnes âgées de 25 à 65 ans qui n'ont pas d'autres ressources. Son montant est de 559 euros par mois pour une personne seule, en tenant compte du forfait logement déduit en cas d'aide au logement.

[2] Le Premier ministre a annoncé en février 2024 la suppression prochaine de cette allocation.

[3] Niveau de vie : ensemble des revenus après impôts et prestations sociales, pour une personne seule.

[4] Médian : qui partage la population en deux. La moitié gagne plus, l'autre moins.